

mariage. C'était en vain que la fille assurait ne point l'aimer, ne ressentir aucune sympathie pour lui ; elle avait beau faire observer à sa mère que ce qu'elle lui destinait était un extravagant qui sous des dehors assez agréables cachait un cœur ingrat qui ne savait pas seulement travailler ; qui ne pensait qu'à dépenser son argent en frivolités ; qui n'avait aucune affection pour elle qui maltraiterait sa mère elle-même s'il en avait l'occasion ou la force ; la mère n'en voulut rien entendre et malgré les pleurs et les supplications de sa fille elle la contraignit à donner sa main à celui qu'elle ne pouvait point estimer.

On alla donc chercher un notaire pour dresser le contrat. Celui-ci, qui avait été nommé chevalier, mais qui, au fond, n'était qu'un chevalier d'industrie, se tendit avec l'entremetteur de cette belle union mal assortie pour insérer dans les clauses entortillées en style de droit, au moyen desquelles une bonne partie de la dot leur revenait par des chemins détournés. De cette façon le prétendu devait se trouver par la suite frustré des avantages qu'il croyait devoir retirer de sa belle supercherie. Bref, le mariage eut lieu ; et, chose qui ne surprendra personne, le notaire et l'entremetteur furent les seuls qui en témoignèrent beaucoup de joie ; car l'époux lui-même ne paraissait nullement flatté de l'indifférence que lui montrait sa belle fiancée. Quant à cette dernière, elle semblait résignée à son sort pour le moment ; mais dans ses yeux on voyait luire l'espoir d'obtenir un divorce, ou, à défaut de cette ressource, la ferme détermination de se venger de mille façons de la déception dont elle se voyait la victime. Toujours noces se célébrèrent-elles avec beaucoup de pompe, grâce aux beaux écus de la fiancée. On vit, comme à toutes les fêtes de ce genre, nombre de parasites chercher les souliers de l'amphytrion pour avoir à dîner, nombre de faux amis féliciter le prétendu sur son bonheur domestique qu'ils se promettaient bien de trouver dès qu'ils en auraient l'occasion.

Nous avons donné simplement les traits généraux de cette pièce à laquelle assista un auditoire fort nombreux ; nous nous y attendions bien, car quand les grands sots font des sottises ils trouvent toujours assez de petits sots pour les admirer. Nous ajouterons seulement que des personnes que nous ne nommerons point sont en ce moment occupées nuit et jour à la composition d'une autre comédie qui sera intitulée : *La séparation, ou les suites d'un mariage forcé*. Cette pièce grand spectacle sera montée à grands frais et se jouera en Canada avant qu'il s'écoule cent ans. Ceux qui désirent y prendre un rôle sont priés de s'instruire autant que possible, d'embrasser des principes inébranlables, de tenir une conduite irréprochable ; de se former un caractère indépendant et ferme ; d'avoir confiance en Dieu, en leur bonne cause, en la justice éternelle des peuples, et de ne se fier qu'à eux-mêmes pour leur réussite.

DES recherches ayant été faites avec l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat pour les Colonies par les amis de M^r. PATRICK DELMOUR, que l'on suppose avoir perdu la vie dans les insurrections en Canada, pour information relative à l'état de ses affaires ; on prie tout citoyen qui pourrait posséder quelque information à ce sujet, de vouloir bien les communiquer au Bureau, pour les transmettre aux parties qu'elles concernent.

Par ordre,

T. C. MURDOCH,
Secrétaire en Chef.

Maison du Gouvernement,
Montréal, 15 Janvier 1841.

À être publié dans la Gazette Officielle et autres journaux, durant l'espace de deux semaines.